

Motivations

Vous êtes intéressé(e) par :

- > Une formation professionnelle axée sur les techniques d'entretien et de manipulation des équidés, la surveillance de leur état de santé et l'entretien des installations ;
- > Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Conditions d'Admission

Etre :

- > issu(e) de 3ème générale, de l'enseignement agricole, SEGPA ou d'insertion professionnelle.
- > issu(e) de dispositifs particuliers d'initiation aux métiers.

Avoir signé :

Un contrat d'apprentissage avec une entreprise de type élevage équin, centre équestre, école d'équitation, haras ...

Transmettre au CFA le dossier de candidature intégralement complété + copies des bulletins de notes (voir modalités sur la 1ère page du dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Apprentissage et handicap

Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.

Débouchés et poursuites d'études

CAPa PAL (Palefrenier-soigneur)

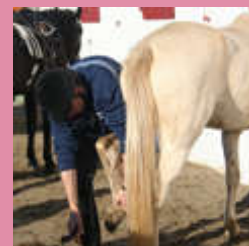


Insertion professionnelle

Salarié Soigneur en centre équestre, exploitation d'élevage, haras, centre d'entraînement de chevaux...

Poursuite d'études

BAC PRO CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique)
BP REA (Responsable d'Entreprise Agricole)
BP REH (Responsable d'Entreprise Hippique)



Le titulaire du CAP agricole, diplôme de niveau 3 (anciennement V) spécialité « Palefrenier-soigneur » est un employé polyvalent. Il assure, sous la responsabilité du responsable de l'entreprise, les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise.

Situations professionnelles significatives les plus représentatives des emplois visés par le diplôme :

Entretien des équidés

Surveillance de la cavalerie

- Distribution des aliments et abreuvement des équidés
- Mise en œuvre des mesures d'hygiène et exécution de traitements préventifs et curatifs
- Manipulation et déplacement des chevaux
- Travail du cheval à pied

Conduite et entretien des surfaces de travail et des abords

- Conduite des engins agricoles et utilisation d'outils mécaniques
- Entretien des écuries
- Entretien des surfaces de travail

Maintenance

- Entretien et petites réparations des engins agricoles, des outils et du matériel
- Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements

Communication

- Signalement de toute anomalie concernant les chevaux et le fonctionnement de l'entreprise
- Accueil, repérage des attentes et orientation des clients, visiteurs et intervenants

Organisation de l'enseignement

Le CAP agricole se déroule sur 2 ans :

- > Le cycle de 1^{ère} et 2^{ème} année du CAP Agricole représente 840 heures de formation sur deux années d'apprentissage soit environ 12 à 13 semaines par an en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC).

Elle Comporte :

- > 3 UC générales (UCG)
 - > 4 UC professionnelles (UCP) dont 1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi¹
- Chaque UC correspond à une capacité globale du **référentiel de certification**. Chaque capacité globale est ensuite déclinée en deux capacités intermédiaires détaillées dans le tableau ci-contre représentant le **référentiel de certification**.



Référentiel de certification

| UC et Capacités Générales | | |
|----------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Unités Capitalisables | Capacités | |
| UCG 1 | CG 1 | Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux |
| | CG1.1 | - Prendre position dans une situation à caractère social et civique |
| | CG1.2 | - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante |
| UCG 2 | CG 2 | Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle |
| | CG2.1 | - S'exprimer à travers une réalisation personnelle |
| | CG2.2 | - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel |
| UCG 3 | CG 3 | Interagir avec son environnement social |
| | CG3.1 | - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication |
| | CG3.2 | - S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif |
| UC et Capacités Professionnelles | | |
| Unités Capitalisables | Capacités | |
| UCP 1 | CP 4 | Réaliser des soins courants aux équidés |
| | CP4.1 | - Réaliser des manipulations et interventions courantes sur les équidés |
| | CP4.2 | - Réaliser des travaux liés à l'alimentation et à l'entretien des équidés |
| UCP 2 | CP 5 | Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés |
| | CP5.1 | - Mettre en œuvre le travail des équidés |
| | CP5.2 | - Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente |
| UCP 3 | CP 6 | Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords |
| | CP6.1 | - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, bâtiments et équipements |
| | CP6.2 | - Effectuer des travaux simples d'aménagement, d'entretien et de réparation |
| UCARE ¹ | CP 7 | Participer à l'accueil et à l'encadrement d'un groupe |

L' ¹Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi est élaborée par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.



¹Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi

CAP agricole

PAL

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Palefrenier-soigneur

Obtention du diplôme

CAPa PAL (Palefrenier-soigneur)

Pas d'examen final



Contrôle en cours de formation
(Evaluation des capacités qui composent les 7 UC à valider)

- UCG1** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Education socioculturelle, Histoire-Géographie, Mathématiques, Vie sociale et professionnelle)
- UCG2** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français, EPS et biologie humaine)
- UCG3** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français ; Vie sociale et professionnelle)
- UCP1** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP2** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP3** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCARE** 1 capacité intermédiaire évaluée en situation professionnelle

**Validation
du
diplôme**

